Association Française pour la Prévention des Catastrophes Naturelles (AFPCN)

CYPRÈS

**Réunion Retour d'expérience sur les petits évènements naturels**

Le 11 juin 2013, de 10h00 à 13h00 à Paris

**COMPTE RENDU**

**Liste des participants et fiche REX en annexe**

1. Présentation de la démarche et objectifs.

Après un tour de table, Michel Sacher présente la démarche et les objectifs (cf. diaporama). Les documents seront mis à disposition des membres du groupe de travail dans un espace protégé sur le site du CYPRES.

Il rappelle les grands principes. Les grands évènements sont souvent bien documentés contrairement aux petits évènements naturels. Diminuer l'impact et la fréquence des petits évènements naturels et faire connaître leur existence permettrait d'éviter et de diminuer le nombre d'évènements graves.

Les retours d'expérience ont souvent mauvaise presse, cela peut passer pour une mise en accusation, il faut au contraire essayer de comprendre ce qu'il s'est passé et de l'analyser. Il faut que ce soit un échange d'expérience permettant une évolution et une amélioration des processus et non une mise en accusation.

L'objectif de ce groupe de travail est d'amener les collectivités à réaliser des retours d'expérience organisés afin qu'elles puissent mieux s'organiser et s'approprier les risques et leur gestion , tout en apprenant de leurs propres expériences et des évènements voisins ou similaires.

Ces retours d'expérience doivent permettre aussi aux collectivités de réaliser une meilleure communication auprès des populations, des acteurs et des services concernés.

La création d'une base de données pourrait à terme permettre de compiler les différents retours d'expérience afin que ceux-ci soient exploitables. Il faudra déterminer sous quelle forme, brute (questionnaire rempli) ou synthétique (synthèse réalisée à partir du questionnaire), cette base pourrait prendre corps et faire partie de l'Observatoire national des risques naturels.

Les exercices et les retours d'expérience sont indispensables à l'amélioration de la gestion des risques d'où l'intérêt de la démarche, car ils permettent aux collectivités de valoriser leurs actions et d'évoluer positivement : complémentairement à la culture du risque, une culture de l'évaluation doit être amplifiée.

Il est indispensable que ce travail apparaisse d'abord comme un atout pour la collectivité et non comme un document à remplir en plus !!! Il faut donc promouvoir la qualité du retour et les intérêts pour la commune.

2. Lancement de l'expérimentation et modalités possibles de participation des territoires.

Ces retours d'expérience seront réalisés en priorité par les collectivités, les EPCI, les réserves communales, les comités communaux feux de forêts, les services de secours, de préférence de manière interdisciplinaire.

Une expérimentation sera lancée dès septembre auprès de collectivités intéressées pour connaître la faisabilité et l'intérêt du projet.

Cette expérimentation doit pouvoir s'appuyer sur des relais locaux : organismes publics, ETPB, EPCI, association de collectivités, bureaux d'études qui accompagneront les collectivités dans la démarche. Les membres du GT seront amenés à appuyer les collectivités et à les solliciter en cas de survenance d'un risque naturel.

Pour que ces expérimentations, et par la suite pour le processus REX, fonctionne il est nécessaire d'avoir une légitimité locale et politique, d'où l'importance de la validation par le maire (ou toutes instances politiques) du retour d'expérience.

Il faudra également réfléchir à la pérennité du projet et à son autogestion (réseaux sociaux …) afin de restreinte les coûts de fonctionnement.

3. Documents d'accompagnement.

L'expérimentation s'appuiera sur une fiche type. Cette fiche s'inspire des retours d'expérience réalisés dans le cadre du BARPI (base de données de REX des incidents industriels). Cette fiche fait l'objet d'une discussion en séance. La fiche jointe reprend en partie les remarques des participants. Il est demandé à chacun ainsi qu'aux membres absents de réagir sur ce document avant le 24 juin. Cette fiche sera accompagnée d'une note méthodologique à destination des porteurs (membres) - règles du jeu - qui viendront en soutien aux collectivités ainsi que d'une note explicative à destination des personnes qui seront amenées à remplir le questionnaire. Ces documents seront envoyés pour avis aux membres du GT courant juillet.

4. Promotion de la démarche.

Les membres du GT sont sollicités pour promouvoir la démarche auprès des collectivités.

5. Discussion avec les membres du GT.

Alain Bauché, CGAAER. Il faut que les retours d'expérience soient en phase avec la réalité à échelle humaine. Les retours d'expérience permettent d'améliorer la gestion des crises et l'efficacité des PCS, plus opérationnels. Ces REX pourraient également permettre d'inciter les communes à réaliser leurs PCS.

Bernard Modéré, AFPCN. La France n'est pas habituée aux REX, il faut dépasser les accusations et utiliser les REX réalisés par d'autres pour en tirer profit. Les petits évènements naturels touchent un maximum de communes. Il faut les formaliser, les trier et les classer afin qu'ils soient plus facilement exploitables. Toutes les étapes de la gestion des risques doivent être évaluées (création PCS, PPR, DICRIM, indemnisation …). Il faut donc mettre en place une méthode de formalisation.

Michel Sacher, CYPRES. De nombreuses communes doivent déjà réaliser des retours d'expérience, mais il n'y a pas de formalisme ou de partage. Cela permet de sensibiliser les maires sur la pratique.

Laurence Cassagne, IRMA. L'IRMA réalise une collecte d'informations sur les retours d'expérience de la gestion communale de sécurité civile (exercices). Il s'agit d'une collecte, il n'y a pas d'analyse, ni de jugement. Il est important de se poser la question de la conduite d'un REX (qui, comment …) qui doit et peut remplir le questionnaire. Et la notion de partage… en effet il n'y a utilité que si partage ! Il faudra également prévoir un accord de diffusion.

Gauthier Laval, Predict. La société Predict réalise après chaque évènement un REX avec les communes concernées. L'année dernière elle a capitalisé plus de 1 000 retours d'expérience, ils portent principalement sur la rapidité de l'alerte, l'aide apporté par Predict … Les maires sont parfois frileux à donner toutes les informations. Pour l'instant ces REX ne sont pas partageables.

Simon Derekx, DDT 08. Il existe des REX pour chaque acteur car ceux-ci ont un point de vue différent de la situation. Les REX pour être pertinents devront être remplis de manière interdisciplinaire par différents acteurs.

Rodolphe Pannier, CEPRI. L'expérimentation devra s'appuyer sur les membres du groupe de travail. En effet, les petites communes risquent de se retrouver démunies face à ce questionnaire. Il faudra s'appuyer sur des syndicats de rivière, EPTB, EPCI, services publics, associations …pour diffuser et expliquer le questionnaire aux collectivités.

Romaric Vallaud, CERTU. Il va être difficile de mobiliser les acteurs sur les petits évènements, il va falloir travailler sur l'intérêt de la démarche. Par ailleurs, pour que la démarche soit pertinente il faudra capitaliser de nombreux retours d'expérience.

Mélanie Fontaine, BRGM. Il faut s'intéresser à qui remplira ? Et comment mettre en parallèle des REX de diverses sensibilités (surtout si on a plusieurs questionnaires remplis par communes) ? Les élus sont parfois réticents à diffuser et partager de l'information (pertes financières et foncières …).

Benjamin Morassi, Grand Troyes. À partir de quand un évènement est considéré comme petit ?

René Feunteun, AFPCN. Tout événement marquant localement et qui n'a pas fait l'objet d'un REX national est éligible. Les évènements qui seront traités seront ceux qui seront ressenti territorialement et politiquement comme utiles à la sensibilisation et à l'appropriation locales du risque. La perception est importante. L'idée est bien d'exploiter ce qui est perceptible par la population et explicable notamment par la proximité et la réactivité. Les échelles communale, intercommunale, départementale, de l'agglomération sont à cet égard pertinentes.

Mais attention aux conditions de réussite d'une telle démarche; parmi celles ci, les plus importantes portent sur:

- la légitimité de la décision et de la conduite: c'est au préfet ou au maire de décider le lancement ou non d'un REX, il convient au préalable de rechercher leur accord et leur expliquer la démarche.
- la pluridisciplinarité des équipes en charge de la démarche localement.
- l'attention à apporter aux éléments recueillis et à leur formalisation car les risques de contentieux sont réels ; il s'agit donc de mettre en place un processus sous l'autorité des décideurs et non à l'initiative des techniciens.
- une première phase de type expérimental qui identifierait les CT candidates et permettrait de tirer les enseignements d'une action plus conséquente.
- Le mode de présentation et d'exploitation des renseignements recueillis. Il s'agit de définir des modalités simples, attractives, peu onéreuses et non chronophages. A cet égard, le biais des réseaux sociaux doit être exploré.

En conclusion provisoire, il est convenu que les membres du GT consulteront leur entourage professionnel afin de sonder leur état d'esprit sur la démarche et définir une première liste de candidats à l'expérimentation.

Une prochaine réunion aura lieu après l'été. L'ordre du jour tiendra compte des premiers retours (fiche modifiée, document annexe d'explication) et des questions à se poser pour aller plus loin. Il sera éventuellement discuté d'une promotion de la démarche.